

Service communication et événementiel

Affaire suivie par Lysandre DUSSOURD

Tél : 05 53 79 82 04

Mail : communication@ville-aiguillon.fr

Objet : Demande de subvention

Liste des pièces à fournir

- Un courrier de sollicitation (modèle à télécharger) ;
- Une fiche de renseignements administratifs à compléter (à télécharger) ;
- Le compte-rendu moral et financier de votre dernière Assemblée Générale ;
- Votre compte de résultat ;
- Votre budget prévisionnel ;
- Un relevé d'identité bancaire.

Tout dossier incomplet ne pourra être examiné.

Pour obtenir des renseignements complémentaires ou être guidé dans votre démarche, vous pouvez contacter le service communication par mail : communication@ville-aiguillon.fr, ou par téléphone au 05 53 79 82 04.